

Zone de non-droit.

Le hasard (et la chance) conduit parfois **MédiaChartres**, à être bon endroit au bon moment !

-Mairie-



Curieusement, il semble que les véhicules de la **Ville** et de **Chartres Métropole**, soit « dispensés »

de respecter le code de la route en bénéficiant d'une très

large « **tolérance** » et d'une incomparable

« **mansuétude** » de la part des forces de l'ordre ?

Mais, comment faire respecter la loi, sans devenir un mauvais sujet pour celui qui

signe votre chèque de fin de mois ? (cruel dilemme).

-Non, car en pratique, cela s'appelle juste ... un « **conflit d'intérêt** » !

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028056315/>

-Place St Pierre-



Et le même triste scénario, du « **bon exemple** » arrive inlassablement **tous les jours** !

MédiaChartres, dispose d'un impressionnant « **catalogue** » d'exemples photos,

présent sur plusieurs années.

Alors certes, si d'après la loi (quand ça l'arrange), 'une photo n'est pas une preuve', **plus de 5000** peuvent

peut-être commencer à en être un début ?

Et faire réfléchir, Procureurs et Magistrats sur le bien fondé, d'ordonner l'ouverture d'une enquête, non ?.

Patrick Maresko

-Bldv Chasles- (tjs)

-Trottoir

Médiathèque-

-Rue du 14 Juillet-

